



**COMMUNIQUE DE PRESSE | 14 MAI 2025**



## **Turbulences en vue pour l'autoconsommation énergétique**

---

### **3 questions à Damien Callet, directeur d'études**

**Xerfi vient de publier une étude sous le titre :  
« Le marché de l'autoconsommation d'énergie – Les  
stratégies gagnantes pour faire face à la baisse des  
aides publiques »**

### **Quelles sont les perspectives du marché de l'autoconsommation solaire face à la baisse inédite des subventions publiques ?**

L'autoconsommation a continué de séduire les Français en 2024 avec plus de 230 000 mises en service sur le segment de puissance inférieur ou égal à 36 kW. En progression continue depuis 2020, le taux de croissance du parc a toutefois été quasiment divisé par deux en 2024. Ce ralentissement s'explique par un soutien public un peu moins favorable, déficit public oblige. Face à l'envolée des mises en service observée en 2023, les pouvoirs publics ont peu à peu réduit les incitations financières. Pour une installation d'une puissance de 3 kWc raccordée entre le 1er août et le 31 octobre 2024, la prime à l'installation a ainsi été fixée à 780 euros (contre 1 320 euros un an plus tôt. Le tarif de rachat des surplus de production a lui aussi diminué. Sur le segment BtoB (> 36 kWc), le parc a quasiment doublé en 2024. La volonté des grandes entreprises de verdir leurs approvisionnements en électricité pour améliorer leur bilan carbone et surtout les durcissements réglementaires, avec l'entrée en vigueur de nouvelles obligations de solarisation pour les parkings et les bâtiments non résidentiels, ont alimenté la croissance. L'autoconsommation collective est, à son tour, en train de changer d'échelle avec

presque 700 opérations recensées, contre moitié moins en 2023. La hausse du prix de l'électricité et la levée de certaines barrières réglementaires, ont accéléré l'émergence des projets d'autoconsommation collective. D'après nos prévisions, le parc d'installations d'autoconsommation résidentielle devrait quasiment doubler d'ici 2030 pour atteindre 1,3 million d'unités. La croissance du marché restera alimentée par les préoccupations environnementales d'une partie de la société qui soutiendront la transition vers l'autoconsommation. Nous anticipons néanmoins un ralentissement du rythme d'installation. Dans le prolongement de 2024, le soutien tarifaire à l'autoconsommation reculera encore d'un cran. Le gouvernement a annoncé en février 2025 que la prime à l'autoconsommation allait être divisée par deux dans le résidentiel et que le tarif de rachat du surplus d'électricité serait lui divisé par trois (passant de 0,127 €/kWh à 0,04 €/kWh). Du côté des entreprises, les nouvelles obligations de solarisation doperaient les installations. Mais elles se heurteront là encore à de fortes restrictions budgétaires. Une baisse des tarifs de rachat du surplus d'électricité d'environ 10% est par exemple prévue pour les demandes de raccordement déposées à partir du 1er février 2025. Nous prévoyons ainsi un rythme des installations pratiquement divisé par trois sur le segment BtoB en 2025.



## **Comment augmenter le taux de pénétration de l'autoconsommation en France ?**

[Le marché français de l'autoconsommation](#) reste bien en deçà de son potentiel. Seulement 3% des propriétaires sont équipés de panneaux solaires en France, contre environ 15% en Allemagne et même quasiment 30% aux Pays-Bas. Pour élargir l'attractivité des offres d'autoconsommation aux yeux de nouveaux profils de clients, les acteurs doivent travailler au développement de nouveaux usages pour le

photovoltaïque. Les leaders de l'autoconsommation, qui sous-traitent au moins en partie l'installation des panneaux solaires sur les sites de leurs clients, cherchent à renforcer leurs liens avec leur réseau d'installateurs. Certains ont même développé des formations en interne à destination des installateurs. Le stockage a aussi vocation à jouer un rôle clé dans le déploiement du photovoltaïque en autoconsommation. Le contexte actuel de forte baisse des prix des batteries et la hausse attendue des tarifs de l'électricité à moyen terme devraient renforcer l'attractivité des systèmes de stockage en incitant les ménages et les entreprises à maximiser leur taux d'autoconsommation. Pour séduire les PME, certains leaders lancent des offres clés en main de centrales modulaires pour réduire les délais d'installation et lisser l'investissement. Ces centrales sont généralement livrées en quelques mois et peuvent être démontées après quelques années. L'autoconsommation devient par ailleurs plus abordable financièrement pour les entreprises grâce à la démocratisation du modèle dit de « tiers-investissement ». Celui-ci permet aux entreprises de ne pas avoir à supporter les coûts liés à l'investissement initial (achat et installation des panneaux, frais de raccordement au réseau...) qui sont alors transférés à l'investisseur. Cette solution permet de préserver ses fonds propres et sa trésorerie. Face à la demande croissante pour ce type de solutions, de nouveaux acteurs de l'autoconsommation se sont positionnés récemment, à l'instar de l'exploitant de centrales photovoltaïque Générale du Solaire qui a lancé en juin 2024 une offre dédiée en coentreprise avec Antargaz Énergies.

### **Comment a évolué le paysage concurrentiel du secteur ces dernières années ?**

En réalité, la concurrence est protéiforme. EDF et Engie bénéficient de leur force de prescription pour s'imposer comme des acteurs incontournables. Les deux énergéticiens français historiques, EDF et Engie, s'imposent comme des acteurs clés sur [le marché de l'autoconsommation](#) avec une présence à la fois sur les marchés résidentiels et professionnels, en autoconsommation individuelle et collective. Ils disposent notamment d'une force de prescription inégalée auprès des particuliers. EDF s'impose comme le leader sur le segment résidentiel avec près de 25% de parts de marché. Sur ce marché, ils sont confrontés à la concurrence des pionniers de l'autoconsommation, à l'image de Monabee ou de Comwatt, et d'acteurs arrivés plus récemment comme les start-up du plug and play. Le segment des kits solaires à installer soi-même est ainsi en plein essor, profitant d'un contexte porteur et d'atouts indéniables, comme la simplicité d'installation et des

prix attractifs. Le troisième énergéticien français TotalEnergies se renforce également dans l'autoconsommation avec un positionnement comparable à celui d'EDF et d'Engie. Les énergéticiens étrangers (Iberdrola, ENI, EPH, etc.) sont aussi de plus en plus nombreux à pénétrer le marché français de l'autoconsommation, le plus souvent via le segment BtoB. La plupart des spécialistes français des énergies renouvelables (Akuo Energy, Arkolia, CVE, etc.) ont également investi le marché de l'autoconsommation. Beaucoup d'acteurs indépendants cherchent non pas à concurrencer directement les géants de l'énergie sur les grands projets de centrales photovoltaïques au sol, mais à conforter leur place d'acteurs de poids sur les centrales sur toitures et les ombrières de parkings.

*Auteur de l'étude : **Damien Callet***

*Le groupe Xerfi est en France le leader des études économiques sectorielles. Il présente le plus grand catalogue de travaux sur la France et l'International. Editeur indépendant, il apporte à ses clients par son expertise professionnelle, sa liberté éditoriale, son ouverture intellectuelle, l'accès rapide, fiable, clair, à la connaissance actualisée des évolutions sectorielles, des stratégies des acteurs économiques et de leur environnement.*